

STUDIO Equilibre – Pilates Yoga Danse

Fonctionnement & Règlement

ANNEE 2020-2021

[Rentrée / Démarrage des cours](#)

Les cours réguliers sont dispensés de septembre (7/09/2020) à juin (30/06/2021), hors vacances scolaires (zone B) et jours fériés - Soit 33 Semaines pour 2020-2021.

Des stages et ateliers seront proposés pendant les périodes de vacances et jours fériés.

COVID-19 :

Tous les cours seront dispensés en présentiel **avec les mesures de sécurités sanitaires indispensables**

- 9 Personnes maxi sur tous les cours (10 avec le professeur)
- **PORT DU MASQUE** hors tapis
- Se laver / désinfecter les mains avant et après la pratique – Savon et Lavabo au WC et Gel HydroAlcoolique à disposition – En cas d'oubli de votre Gel Personnel
- Nettoyage des tapis et du matériel utilisé avant (par le studio) et après la pratique (par l'élève) – !Allergies! Produits désinfectants et Huiles Essentielles –
- Des vestiaires / casiers seront disponibles pour l'**ESSENTIEL** de vos affaires personnelles ainsi que vos chaussures et seront également désinfectés entre chaque créneau.
15 Minutes de battement entre chaque séance sont prévues pour le nettoyage et l'aération de la salle.

Si des mesures obligatoires dues à la crise sanitaire devaient empêcher le déroulement des séances en présentiel, toutes les séances du planning de la saison en cours seront proposées en LIVE sur 1 créneau par activité – PILATES YOGA DANSE- De ce fait aucun remboursement ne sera possible.

[Assiduité et ponctualité](#)

L'assiduité aux cours permet la progression et l'engagement dans la pratique. La ponctualité est nécessaire afin de démarrer le cours de façon calme et pour le respect du groupe et du professeur.

[Respect des lieux et des autres élèves](#)

Il est demandé d'éteindre les téléphones portables dès l'entrée au studio.

Chacun veillera à garder les locaux dans le meilleur état de propreté possible.

Veuillez nettoyer vos tapis à la fin des cours ou bien apporter une serviette personnelle.

L'accès cours se fait **pieds nus ou en chaussettes, sans téléphone portable.**

[Effets personnels/vol](#)

Le studio Equilibre décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de bien personnel.

[Modification du planning / des cours](#)

Le Studio Equilibre se réserve le droit d'annuler un cours de façon ponctuelle ou permanente si le nombre d'élèves y participant n'est pas jugé suffisant. L'annulation de cours est communiquée aux élèves le plus tôt possible.



Siret 85157737900015
www.studioequilibreloiret.com

JULIE RAHIR
07 83 17 02 53



[Droit à l'image](#)

Chaque élève autorise, sans limitation dans le temps et à seule fin de communication sur les activités du Studio, la diffusion de photos et vidéos prises dans le cadre des cours ou événements sauf avis contraire stipulé par écrit.

DEMANDE D'AUTORISATION DE DIFFUSION DE L'IMAGE

Je soussigné(e)
Demeurant

Autorise le studio Equilibre à me prendre en photos ou en vidéo dans le cadre de la pratique Pilates Yoga Danse

J'accepte l'utilisation de mon image sur les sites internet des organisateurs, réseaux sociaux ou tout autre support sans restriction d'accès pour la publicité des activités Pilates Yoga Danse.

☐ OUI ☐ NON (Cocher les cases de votre choix) X

Adresse mail pour vous adresser une copie de cette attestation*:
.....

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

* La copie vous sera adressée seulement sur votre demande.

[Validité, annulation et réservation](#)

Les abonnements sont valables uniquement sur la saison en cours : les séances sont réservées pour la saison, sur un ou deux cours par semaine, pré définis – Planning de la saison.

Les absences au cours ne sont pas rattrapables, ni remboursables. Les élèves peuvent avertir d'une absence connue à l'avance via sms ou email afin de libérer une place.

Les réservations de cours pour les séances à l'unité se font par téléphone, mail ou sur le site la veille au minimum. L'achat d'abonnement ou séances est individuel et non-échangeable.

N.B : Seuls les problèmes de santé majeurs, les grossesses, sur justificatifs fournis dès l'arrêt de la participation aux cours pourront donner lieu à un report de la validité des séances ou de l'abonnement, sur la saison suivante uniquement.

[Santé :](#)

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique est demandé

Les élèves sont tenus d'informer le professeur de toute condition de santé ou d'antécédents médicaux pouvant nécessiter une adaptation des exercices.

Le professeur se doit d'adapter le travail en fonction du niveau des élèves pour assurer leur progression. Chaque élève est tenu de se conformer aux indications du professeur en termes de niveau de cours conseillé et de modifications des exercices.

Dans tous les cas, la signature du présent règlement implique la responsabilité totale des pratiquants quant à leurs activités au sein du Studio Equilibre.



DECHARGE ET RENONCIATION

Je soussigné(e)..... déclare être apte à la pratique du Pilates, du Yoga ou de la danse et ne présenter aucune contre indication physique.

J'ai pleinement conscience que ma participation à l'événement peut être source de risques pour mon intégrité physique ainsi qu'à celle des autres participants. Je décide donc d'assumer librement ces conséquences. Je déclare décharger et libérer entièrement l'organisateur sportif : Studio Equilibre – Pilates Yoga Danse - Julie RAHIR à ma participation à l'événement.

J'accepte que l'assurance de l'organisateur sportif ainsi que celle de l'équipe sportive ne me couvre en aucun cas pour les risques subis (blessures, vols etc.) durant l'événement sportif. Je m'engage donc si je le décide à souscrire une assurance.

Date

Signature

Je soussigné (e), Nom Prénom

Déclare avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter.

A

Le

Signature

